Algérie : accusant l'Assemblée nationale française de faire une «guerre par procuration», des parlementaires ont relancé le projet de loi criminalisant le colonialisme

26/10/2021 à 20h09



Les tensions entre la France et l'Algérie peinent à s'apaiser, près d'un mois après l'éclatement de la crise entre les deux pays, alors qu'à Alger, des parlementaires veulent déterrer le projet de loi criminalisant le colonialisme. Ils se sont saisis de la question et ont condamné, lundi 25 octobre, la « guerre par procuration» de l'Assemblée nationale française qu'ils ont accusée de se mêler dans les affaires intérieures de l'Algérie.

Les conférenciers ont abordé la question de la criminalisation du colonialisme et la possibilité de relancer le projet de loi de 2010 qui a été bloqué par le gouvernement de l'époque, après avoir suscité de fortes polémiques en Algérie et en France.

Cette possibilité est saluée par le sénateur du FLN,

Abdelouhab Benzaim, qui estime, dans une déclaration à TSA, que la criminalisation du colonialisme français « *est aujourd'hui un droit naturel* » pour l'Algérie.

« *Notre pays est tout à fait dans son droit de criminaliser le colonialisme français qui a duré 132 ans. Les Français ont commis en Algérie des actes criminels qui ont fait des millions de victimes et ont procédé à des essais nucléaires (dans le sud du pays), sans parler de l'exploitation de leur des ressources naturelles de l'Algérie* », rappelle le parlementaire qui aborde la question des mécanismes et les démarches à suivre devant mener à cette criminalisation. […]

Benzaim estime qu'avec cette loi, l'Algérie veut exiger de la France de reconnaître ses crimes durant la colonisation (1830-1962). «***On peut aller même jusqu'à (exiger) l'indemnisation***», ajoute Abdelouhab Benzaim. […]

TSA